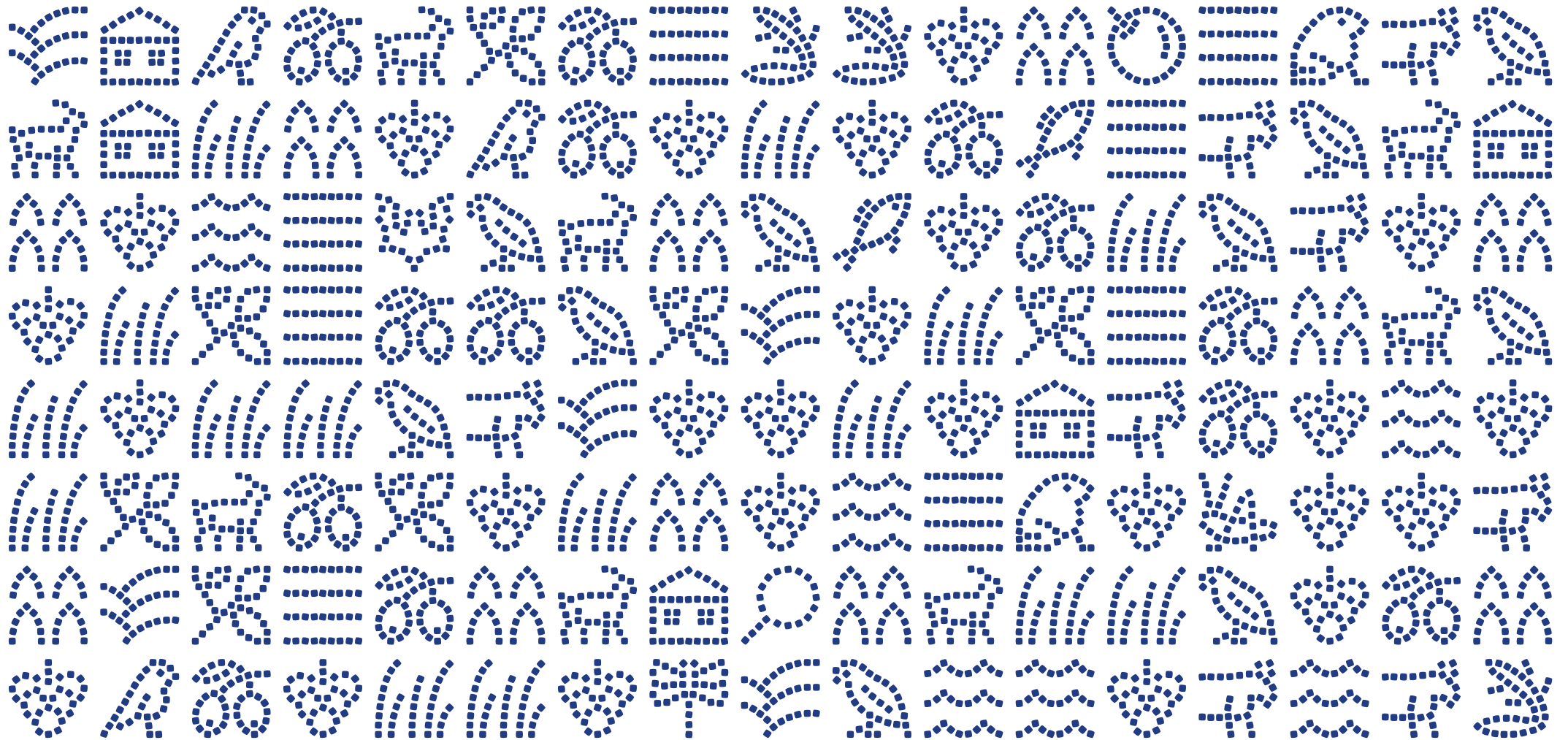


Protéger la biodiversité des garrigues gardoises

Dossier de presse

Juillet 2022





Sommaire

Enjeux & contexte

Page 06–17

Les actions du projet LIFE Terra Musiva


Page 18–25


9 partenaires pour le mettre en œuvre

Page 26–37

Contacts

Contacts

 Coordinatrice du projet :
Mélissa Hoffmann Bernard
04 48 27 01 04

 Chargée de communication
Lydie Defos du Rau
04 48 27 01 06

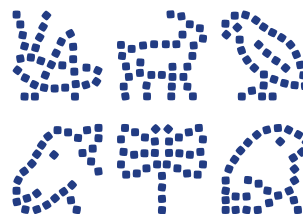
Plus d'informations :

www.life-terra-musiva.org

www.facebook.com/lifeterramusiva



Résumé du projet



Entre garrigues et rivières, villages et vignobles, le territoire des garrigues gardoises qui s'étend en grande partie des gorges du Gardon à celles de la Cèze incarne à la perfection la diversité paysagère méditerranéenne, résultat des différents usages et non usages des espaces par l'Homme.

Le territoire abrite ainsi une mosaïque de milieux diversifiés, supports d'une biodiversité exceptionnelle. À ce titre, il ne compte pas moins de 7 sites Natura 2000 ! Un fait plutôt rare à cette échelle, qui s'explique par la présence de 15 habitats et plus de 50 espèces reconnues pour leur intérêt patrimonial par l'Europe.








C'est cette *Terra Musiva*, terre de mosaïque en latin, que ce projet LIFE entend contribuer à préserver. L'objectif global de ce projet financé à hauteur de 75 % par l'Union Européenne est de renforcer la conservation de la biodiversité sur le territoire : 38 actions permettront, grâce à une approche transversale, d'avoir un impact majeur sur 4 habitats et 7 espèces d'intérêt communautaire¹.

Le plan d'actions, qui s'articule autour des milieux constitutifs de la mosaïque paysagère du territoire, est mis en œuvre par 9 partenaires associés : le Conseil Départemental du Gard, le CEN Occitanie, la Chambre d'Agriculture du Gard, le COGARD, les Écologistes de l'Euzière, la Fédération Départementale des CIVAM du Gard, le CPIE du Gard et la commune de La Capelle-et-Masmolène. Le Syndicat mixte des gorges du Gardon est le coordinateur du projet, en plus de porter des actions.

En chiffres

Durée de 5 ans
(01.01.2022–01.09.2026)
Budget: 6106375 €

Dont :

-  Union Européenne: 4 579 781 €
soit 75 %
-  Région Occitanie: 400 000 €
-  Agence de l'Eau Rhône
Méditerranée Corse:
336 772 €
-  Ministère de la Transition
Écologique: 200 000 €
-  Fondation groupe EDF: 10 000 €
-  Nombre d'emplois créés: 8
-  Retombées locales liées
aux prestations: 3 millions d'euros

1. Pelouses à brachypode rameux*, mares temporaires méditerranéennes, forêts alluviales à aulne et frêne*, forêts galerie à peuplier et saule blancs, Aigle de Bonelli*, Outarde canepetière*, Alouette lulu, Pipit rousseline, Triton crêté, Pélobate cultripède, Murin à oreilles échanquées (*prioritaire en raison du danger de disparition encouru)

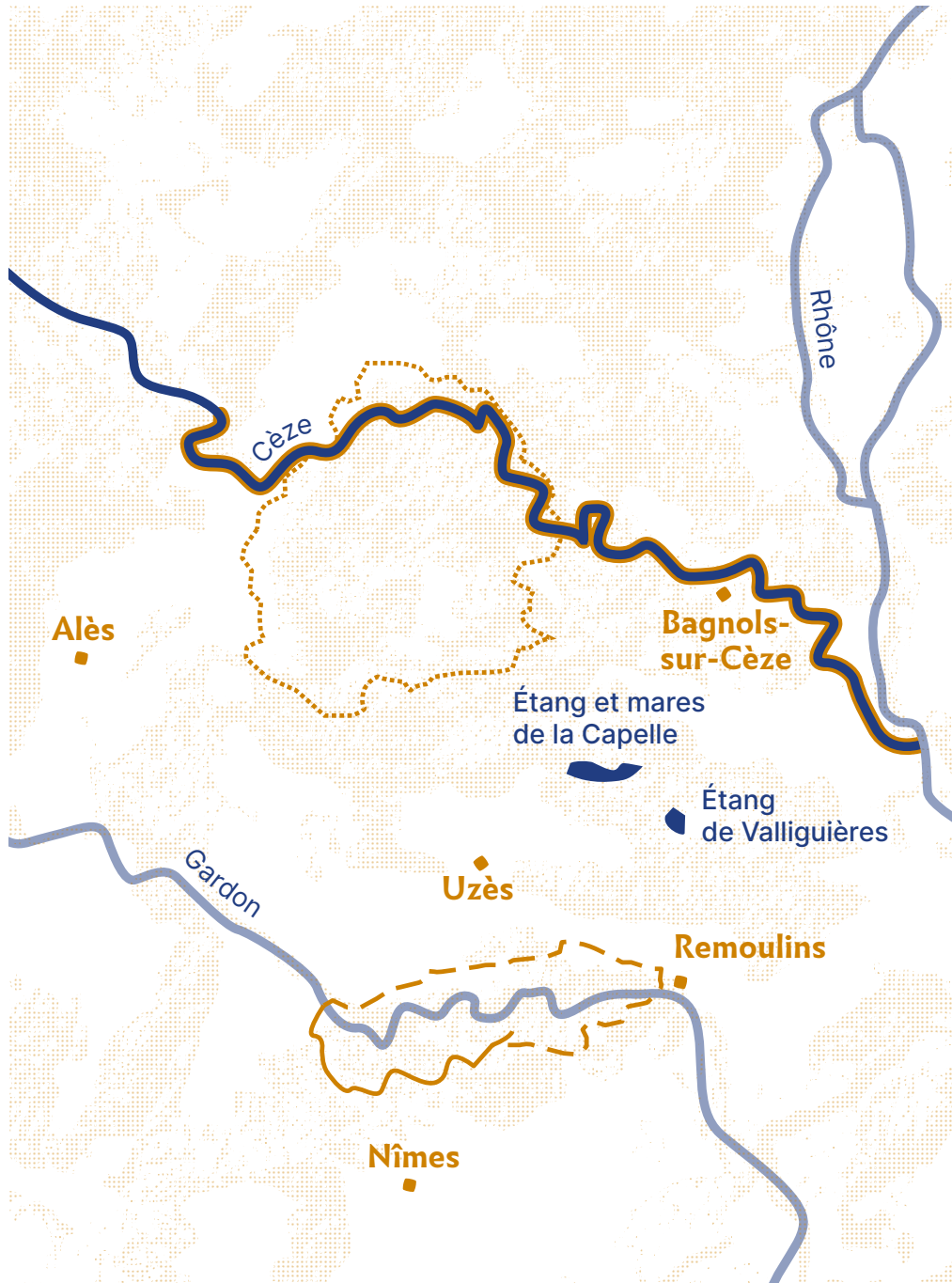
Enjeux & contexte



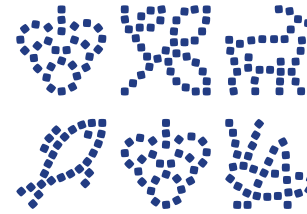
.....

80% des habitats et 51% des espèces d'intérêt communautaire présents en région méditerranéenne sont menacés. Cette région représente pourtant un hotspot (*point chaud*) mondial de biodiversité. Elle regroupe par exemple plus d'espèces végétales que toutes les autres régions européennes combinées.

.....



Enjeux et contexte du projet



La région méditerranéenne concentre près de 50 % des espèces de la directive « Habitats, faune, flore » et plus d'espèces végétales que toutes les autres régions européennes combinées.

Le territoire des garrigues gardoises compris entre les gorges du Gardon et celles de la Cèze sur près de 900 km², en est un échantillon représentatif. Il concentre ainsi, sur moins de 1 % de la surface des sites Natura 2000 méditerranéens, 10 % des habitats d'intérêt communautaire et de nombreuses espèces endémiques de la région méditerranéenne comme l'Aigle de Bonelli. Plus de la moitié des espèces et 80 % des habitats d'intérêt communautaire présentent pourtant un état de conservation « défavorable » en région méditerranéenne. Recul du pastoralisme, pratiques agricoles inadaptées, pollution lumineuse, espèces exotiques envahissantes sont autant de menaces auxquelles la biodiversité de notre territoire est confrontée.

Natura 2000, kesako ?

Outil fondamental de la politique européenne de préservation de la biodiversité, le réseau Natura 2000 vise à préserver la diversité écologique de l'Union Européenne. Il rassemble pour ce faire des sites naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale au regard de la faune et de la flore remarquables, rares ou menacées qu'ils abritent. La liste précise de ces habitats et espèces est annexée à la directive européenne « Habitats-faune-flore » et à la directive européenne « Oiseaux ». On distingue les ZSC (Zones Spéciales de Conservation), qui relèvent de la première directive, et les ZPS (Zones de Protection Spéciale), qui relèvent de la seconde.

Des actions sont définies lors de la désignation de chaque site dans un plan de gestion, ou Document d'Objectifs (Docob). Leur financement, assuré conjointement par l'Union Européenne et l'État français dans le cadre de fonds dédiés, est malheureusement souvent insuffisant pour conduire toutes les actions nécessaires.

Sites Natura 2000 →

- Camp des garrigues (DO)
- - - Le Gardon et ses gorges (DH) et les gorges du Gardon (DO)
- Garrigues de Lussan (DO)
- La Cèze et ses gorges (DH)
- Étang et mares de la Capelle (DH)
- Étang de Valliguières (DH)



Qu'est-ce que le programme LIFE?

L'Union Européenne soutient techniquement et financièrement les politiques publiques des États membres à travers des fonds d'intervention qui couvrent un grand nombre de secteurs: social, économique, agricole, santé, etc.

Le programme LIFE (L'Instrument Financier pour l'Environnement) est l'un des principaux fonds de l'Union Européenne pour le financement de sa politique environnementale. Il s'adresse à des porteurs publics et privés et soutient les projets portant sur la conservation de la biodiversité, la protection des sols, l'amélioration de la qualité de l'air ou de l'eau, la gestion des déchets ou encore l'atténuation ou l'adaptation au changement climatique.

Doté pour la période 2021-2027 d'un budget de 5,4 milliards d'euros, le programme comporte 4 sous-programmes dont «Nature et Biodiversité», qui vise la mise en œuvre du réseau Natura 2000 et la conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire ainsi que la mise en œuvre de la Stratégie de l'UE pour la Biodiversité.

Les milieux ouverts ont connu une fermeture progressive, dynamique naturelle facilitée par le recul du pastoralisme, entraînant une baisse de 94 % de leur superficie sur les Gorges du Gardon en 50 ans. Cette tendance menace des habitats patrimoniaux tels que les pelouses méditerranéennes à brachypode ainsi que les espèces inféodées aux milieux ouverts telles que l'Aigle de Bonelli, l'Alouette lulu ou le Pipit rousseline, jugées « en déclin » en Europe.

Les milieux humides ont reculé de deux tiers en 100 ans en France. Sur le site de l'Étang et mares de La Capelle, 56 % des mares temporaires méditerranéennes présentent un état de conservation « défavorable » en raison d'une gestion inappropriée: comblements, drainage, etc. Cela menace par ailleurs les espèces dépendantes de ces habitats telles que le Triton crêté, particulièrement rare en région méditerranéenne. Par ailleurs, la fragmentation de leurs habitats, causée tout particulièrement par les routes contournant le site, menace globalement les amphibiens, dont le Pélobate cultripède. La présence depuis 2009 de l'Ecrevisse de Louisiane constitue une autre menace pour ces habitats et espèces patrimoniaux.

Les ripisylves, boisements présents sur les rives d'un cours d'eau, représentent une part infime des milieux boisés en Méditerranée. Les ripisylves de la Cèze et du Gardon comportent plusieurs habitats d'intérêt communautaire: les aulnaies frênaies, ainsi que les forêts galerie à peuplier et saule blancs. Leur état de conservation est mauvais en raison des usages passés des cours d'eau (prélèvement de sédiments, canalisation...), des pratiques agressives comme les coupes rases et des pressions d'usage qui pèsent encore sur ces milieux et qui limitent leur régénération.

En milieux agricoles, l'homogénéisation des milieux et le déclin des insectes résultant de pratiques inadaptées (recul des surfaces en prairies, monocultures, utilisation de produits phytosanitaires) affecte les espèces liées à ces habitats: Alouette lulu, Pipit rousseline, Petit murin, Grand Rhinolophe ou encore Outarde canepetière, dont les derniers recensements sont alarmants: 6 mâles chanteurs en 2020, contre 17 en 2012.



↑ Un territoire riche, mais fragile ■ Regard du Vivant

Les milieux urbanisés peuvent constituer des lieux propices à certaines espèces. C'est le cas pour le Murin à oreilles échanquées qui a pris ses quartiers dans une grange en plein coeur de la commune de Dions. Cette colonie, la plus grande de la région avec 600 individus, a vu sa mortalité juvénile augmenter depuis la modernisation de l'éclairage public.

Ainsi, malgré les actions menées dans le cadre de Natura 2000, la biodiversité du territoire des garrigues gardoises reste fragile. Fort de ce constat, le Syndicat mixte des gorges du Gardon a souhaité lancer un projet ambitieux qui permettrait de renforcer la conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire du territoire.



Les objectifs du projet



Afin de renforcer la conservation de la biodiversité du territoire des garrigues gardoises, le projet LIFE *Terra Musiva* vise à :

🌳 Protéger ou restaurer 4 habitats d'intérêt communautaire au statut de conservation « défavorable ».

🦋 Améliorer la qualité des habitats de 9 espèces d'oiseaux, de mammifères et d'amphibiens au statut de conservation « défavorable ».

🐛 Prendre en compte les insectes, dont les rôles sont multiples : proies, indicateurs de la qualité des habitats, décomposeurs...

🌱 Soutenir et développer les pratiques agricoles et pastorales favorables à la biodiversité.

🏠 Sensibiliser, accompagner et impliquer habitants, professionnels et élus du territoire.

Aigle de Bonelli

*Aquila fasciata**

- Taille : 150 – 180 cm.
- Habitat : pelouses et garrigues méditerranéennes. nidification sur escarpements rocheux.
- Alimentation : oiseaux et mammifères de taille moyenne, les lapins et perdrix étant ses proies favorites.
- État de conservation : en déclin depuis 1980 mais en amélioration depuis 2007.

Mares temporaires méditerranéennes* (H3170)

- Description : plans d'eau temporaires très peu profonds (jusqu'à 40 cm) de surface variable (quelques dizaines de centimètres carrés à quelques hectares) soumis à des périodes sèches suffisamment longues pour permettre le développement d'une végétation amphibie hautement spécifique.
- État de conservation : défavorable-inadéquat et en déclin.



Petit Murin

Myotis blythii

- Taille : 35 à 45 cm.
- Habitat : milieux ouverts soumis à un climat chaud : steppes herbacées, garrigues...
- Alimentation : grillons et sauterelles, capturés au sol, le rayon d'action de chasse maximum étant d'environ 11 km.
- État de conservation : défavorable-inadéquat et en déclin.

Pélobate cultripède

Pelobates cultripès

- Taille : crapaud méditerranéo-atlantique nocturne trapu (7 à 9 cm) à peau lisse.
- Habitat : sites de reproduction humides et ensoleillés, à la végétation riveraine peu développée.
- État de conservation : défavorable-inadéquat et en déclin.

Triton crêté

Triturus cristatus

- Taille : triton de grande taille (12 à 16 cm) à peau granuleuse.
- Habitat : points d'eau stagnante et végétalisés, avec boisements, haies et fourrés à proximité.
- Alimentation : petits mollusques, vers, larves, mais aussi têtards.
- État de conservation : défavorable-inadéquat et en déclin.

Murin à oreilles échancrées

Myotis emarginatus

- Taille : 22 – 24,5 cm.
- Habitat : espèce strictement cavernicole ; chasse en milieux forestiers ou boisés, milieux ruraux, prairies ou encore en bord de rivière.
- Alimentation : araignées, papillons et coléoptères.
- État de conservation : défavorable-inadéquat et en déclin.



↑ De haut en bas : Regard du Vivant ▪ Manon Latour

↑ SMGG Martin Picart ▪ Françoise Collet ▪ SMGG Martin Picart ▪ SMGG Martin Picart

* espèce ou habitat prioritaire



Forêts-galeries à Saules blancs *Salix alba* et Peupliers blancs *Populus alba* (H92A0)

- **Description** : boisement riverain typique de la région méditerranéenne s'étalant plus ou moins largement de part et d'autre des cours d'eau, dominé par le Peuplier blanc, le Frêne oxyphyllé, le Peuplier noir et le Saule blanc.
- **État de conservation** : défavorable-inadéquat et en déclin.



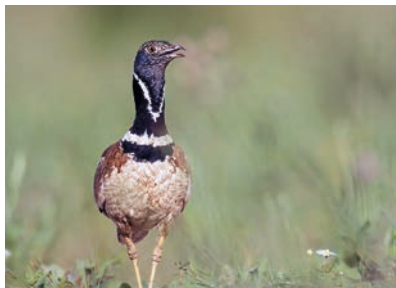
Alouette lulu *Lullula arborea*

- **Taille** : 15 cm.
- **Habitat** : secteurs secs dominés par la végétation rase mais piquetés d'arbres utilisés comme perchoirs.
- **Alimentation** : insectes et d'araignées capturées au sol ou dans la végétation basse.
- **État de conservation** : en déclin.



Pipit rousseline *Anthus campestris*

- **Taille** : 15,5 – 18 cm
- **Habitat** : steppes, garrigue, etc. En France, il est le plus rare des 4 Pipits nicheurs et n'est présent que dans le quart sud-est, le biome méditerranéen étant le plus propice à sa nidification.
- **Alimentation** : insectes et d'araignées.
- **État de conservation** : en déclin.



Outarde canepetière *Tetrax tetrax**

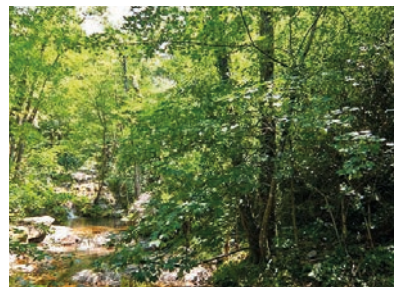
- **Taille** : 105 – 115 cm.
- **Habitat** : cultures rases, nécessaires aux mâles qui doivent être vus par les femelles, et prairies, qui apportent protection et disponibilités alimentaires pour les femelles.
- **Alimentation** : coléoptères, orthoptères.
- **État de conservation** : en déclin.

↑ Regard du Vivant ▪ Marc Fasol ▪
Frédéric Baudat ▪ Gilbert Lacassin



Parcours substeppiques de graminées et annuelles des *Thero Brachypodieta* (H6220)*

- **Description** : pelouses de hautes herbes méditerranéennes, riches en graminées vivaces et développées sur des sols secs, plus ou moins profonds. Deux graminées, le Brachypode de Phénicie (*Brachypodium phoenicoidis*) et le Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*), contribuent fortement à la physionomie de ces végétations au couvert plus ou moins dense. Il s'agit de l'un des habitats les plus riches en espèces floristiques en Europe.
- **État de conservation** : défavorable-inadéquat et en déclin.



Forêts alluviales à Aulnes glutineux *Alnus glutinosa* et Frênes *Fraxinus excelsior* (H91E0*)

- **Description** : boisement installé au niveau des sources, ruisseaux et rivières, dominés par l'Aulne glutineux dans les parties basses et par le Frêne commun dans les parties hautes.
- **État de conservation** : défavorable-inadéquat et en déclin.



Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*

- **Taille** : 33 – 44 cm.
- **Habitat** : milieux structurés mixtes et semi ouverts, chasse en pâtures entourées de haies.
- **Alimentation** : papillons de nuit et coléoptères coprophages.
- **État de conservation** : défavorable-inadéquat mais en amélioration.

↑ SMGG Séverine Fabre ▪
www.habitats-naturels.info ▪ Laurent Arthur

Les actions du projet LIFE *Terra Musiva*



.....

L'originalité du projet LIFE *Terra Musiva* réside dans l'articulation des actions autour des milieux constitutifs de la mosaïque paysagère du territoire.

.....



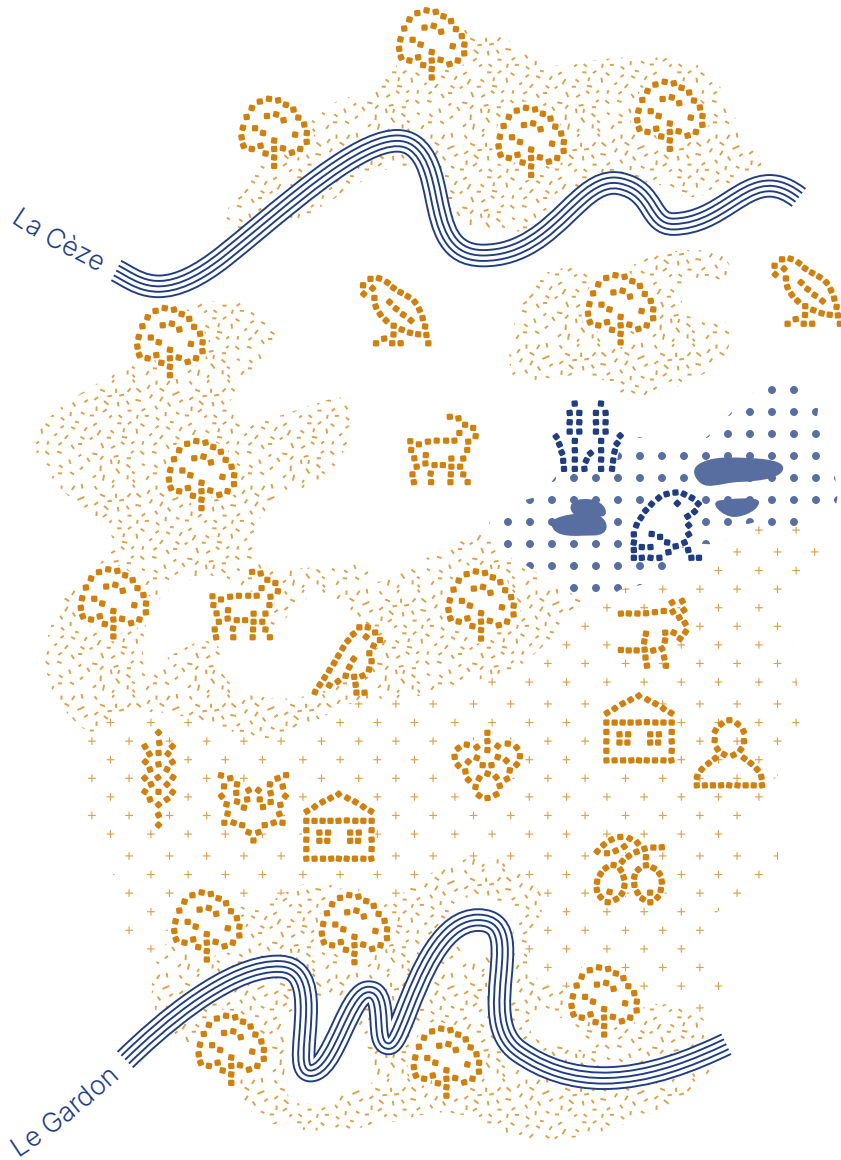
Les milieux ouverts






D'importants travaux d'ouverture des milieux (déroussillage, arrachage) seront réalisés sur environ 550 hectares en 5 ans.

En parallèle, un travail sera mené avec les éleveurs du territoire afin que ces parcours et habitats patrimoniaux tels que les pelouses à brachypode soient entretenus grâce à une gestion éco-pastorale adaptée. Des lavognes et du matériel sont prévus afin de faciliter l'activité des bergers sur le territoire. Ces actions bénéficieront aux espèces inféodées aux milieux ouverts telles que l'Alouette lulu, le Pipit rousseline ou encore l'Aigle de Bonelli. Ce dernier bénéficiera également d'actions visant à soutenir les populations de proies préférentielles telles que les lapins, à travers la création de garennes.



↑ Les Fosses de Fournès • Olivier Philippe

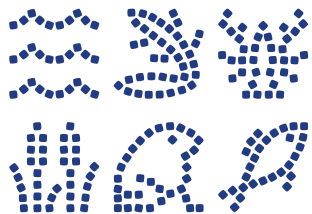


-  Milieu boisé
-  Milieu agricole
-  Milieu humide
-  Milieu urbanisé
-  Milieu ouvert

↑ Une mosaïque de milieux accueillant de multiples espèces et habitats



Les milieux humides



Afin de renforcer le réseau de mares du site de l'Étang et mares de la Capelle, 5 mares seront créées et 15 mares restaurées suite à un diagnostic de la végétation et du fonctionnement hydrologique dudit réseau.

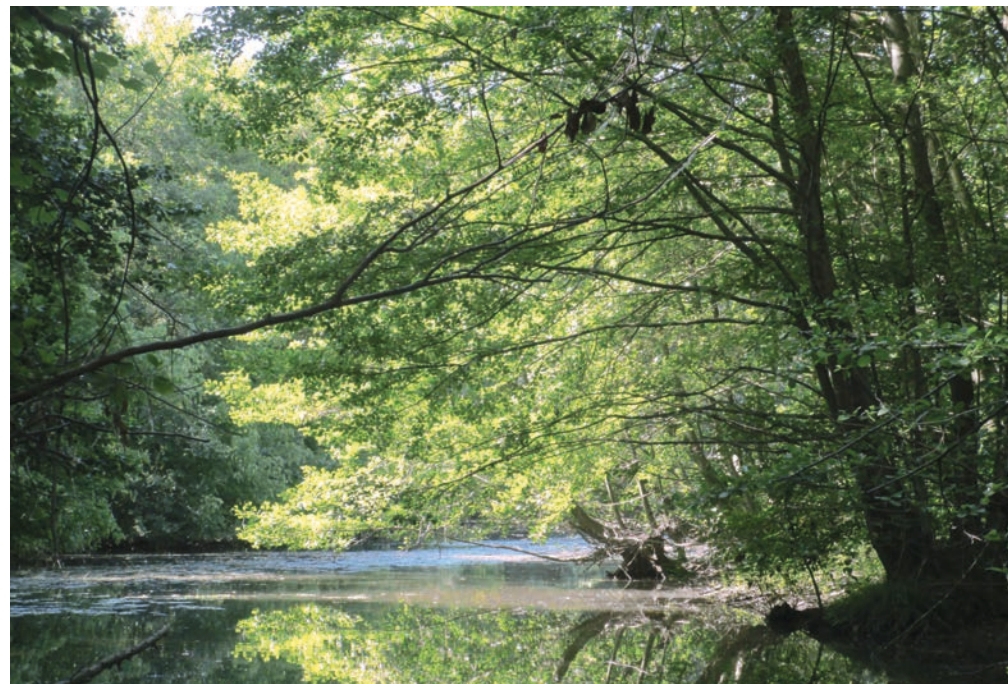
Ces travaux permettront aux cortèges d'espèces floristiques patrimoniales de s'exprimer et offriront de nouveaux sites de reproduction au Triton crêté.

En parallèle, afin de lutter contre la fragmentation, des passages à faune sous-terrains appelés « crapauducs » seront créés afin de faciliter la traversée des routes par les amphibiens.

Enfin, des chantiers participatifs de lutte contre l'Ecrevisse de Louisiane seront organisés sur l'Étang de la Capelle.

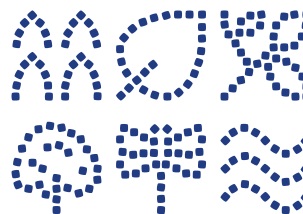


↑ Étang et mares de la Capelle • T. Gendre



↑ Ripisylve du Gardon • EPTB Gardons

Les milieux boisés

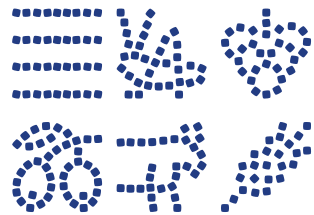


Suite à une étude visant à mieux connaître et localiser les secteurs de ripisylves, au moins 170 hectares de ripisylves seront protégés sur la Cèze et le Gardon.

Outre leur rôle de filtration de l'eau ou de protection contre les crues, les ripisylves jouent des rôles écologiques multiples : couloir de déplacement pour les oiseaux et les chauves-souris, habitat de chasse pour certaines chauves-souris comme le Grand Rhinolophe, lieu de reproduction de certaines libellules, etc.



Les milieux agricoles



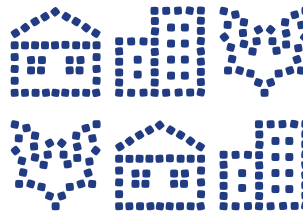
Si certaines pratiques agricoles peuvent être préjudiciables à la biodiversité (monoculture, emploi de produits phytosanitaires et notamment insecticides, etc.), elles peuvent a contrario participer à la préservation des habitats et des ressources alimentaires (insectes) d'espèces menacées telles que l'Outarde canepetière, l'Alouette lulu ou le Petit murin.

Un accompagnement technique et matériel sera proposé à 30 agriculteurs et éleveurs volontaires afin de soutenir et développer la mise en place de pratiques favorables à la biodiversité. Ces dispositifs sont proposés autour de 3 thématiques : gestion éco-pastorale des parcours ; gestion « alternative » du risque parasitaire pour sauvegarder les insectes coprophages ; mise en œuvre de pratiques vertueuses pour la biodiversité, à l'échelle de la parcelle ou de l'exploitation.



↑ Plaine agricole sur le site des garrigues de Lussan, vers Montclus ■ Rachel Peltier

Les milieux urbanisés



Les communes ont un rôle majeur à jouer dans la préservation de la biodiversité. 3 communes pilotes – Sanilhac-Sagriès, La Capelle-et-Masmolène et Bouquet – seront accompagnées sur la base d'un diagnostic pour leur permettre de mieux comprendre et prendre en compte la biodiversité dans la gestion du patrimoine communal.

Une boîte à outils sera alors construite au profit des communes du territoire.

À Dions, la neutralisation de la pollution lumineuse bénéficiera à la colonie de Murins à oreilles échanrées installée sur la place Brot.



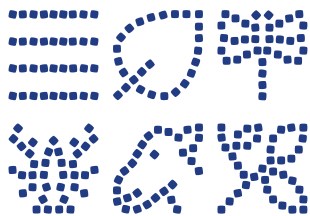
↑ Le village de Remoulins ■ Regard du Vivant



Mais aussi: Faire connaître! Sensibiliser! Impliquer!

Face à l'urgence d'agir et aux multiples causes d'érosion de la biodiversité, le projet LIFE *Terra Musiva* porte une attention particulière aux actions de sensibilisation aux enjeux de biodiversité afin de permettre à chacun de mieux connaître ce patrimoine naturel et de donner envie de le protéger.

De nombreuses actions sont ainsi prévues pour sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux de biodiversité et accompagner le changement de pratiques, dont certaines ne manquent pas d'originalité. C'est le cas du musée mobile, sorte de camion pédagogique qui sillonnera le territoire, sur les marchés, les foires, dans les écoles, etc. Sont aussi prévus des sessions d'échanges et de formation destinées aux agriculteurs, des événements de sciences participatives, des animations scolaires et la création de 6 Aires Terrestres Educatives ou encore 3 moments fédérateurs et festifs autour de la biodiversité: il y en aura pour tous les goûts!



↑ Animation scolaire ▪ SMGG / Aloyse Mendoza



↑ Connaître, comprendre et protéger la biodiversité de notre territoire ▪ Regard du Vivant

9 partenaires pour le mettre en œuvre



.....

Afin de répondre à la multitude d'enjeux, le projet associe 9 partenaires aux compétences, approches et publics complémentaires: le Conseil Départemental du Gard, le CEN Occitanie, la Chambre d'Agriculture du Gard, le COGard, les Ecologistes de l'Euzière, la Fédération Départementale des CIVAM du Gard, le CPIE du Gard et la commune de La Capelle-et-Masmolène et le Syndicat Mixte des Gorges du Gardon, coordinateur.

.....



Le Syndicat mixte des Gorges du Gardon



Contact:
Mélissa Hoffmann Bernard,
coordinatrice du projet
m.bernard@gorgesdugardon.fr

Créé en 1993 pour protéger et valoriser les gorges du Gardon en tant que Grand Site, le Syndicat mixte des gorges du Gardon (SMGG) est un établissement public comprenant 10 communes et le Département du Gard.

Le champ d'action du SMGG s'est depuis étendue au suivi naturaliste, à la gestion d'espaces naturels, au développement territorial, à la réhabilitation d'aménagements en pierre sèche et à l'éducation à l'environnement grâce à différents dispositifs : Opération Grand Site, Natura 2000, Programme Agri- Environnemental ou encore le label Réserve de Biosphère de l'UNESCO.

Le SMGG gère 7 sites Natura 2000 (400 km²) et participe à 3 plans d'actions régionaux et nationaux : Aigle de Bonelli, Vautour pernoptère et chiroptères. Le SMGG a participé à plusieurs projets LIFE : le LIFE Chênaie Verte (1996) qui a fourni des lignes directrices pour la gestion du massif du Gardon ; LIFE ChiroFRSud (2004) et ChiroMed (2008) visant à préserver des habitats de chauves-souris, LIFE Vautour (2003) qui a permis d'inverser le déclin du Vautour pernoptère et LIFE Défense Nature 2Mil (2011) qui a mis en œuvre des mesures de protection des rapaces sur le camp militaire des Garrigues.

Le SMGG soutient par ailleurs le développement d'activités compatibles avec les enjeux environnementaux : signature d'une charte avec la fédération française d'escalade pour la sauvegarde des sites de nidification de l'aigle de Bonelli, soutien au pastoralisme, accompagnement sur un projet de cantine collective, etc.

Dans le cadre du LIFE le SMGG assure la coordination technique et financière du projet. Il pilote également la mise en oeuvre d'une vingtaine d'actions telles que la réalisation de travaux de débroussaillage, l'accompagnement des éleveurs pour la gestion écopastorale des milieux ouverts ou encore la neutralisation de la pollution lumineuse à Dions.



Le Conseil Départemental du Gard



Contact:
Christiane Dumas,
Cheffe de service Environnement
christiane.dumas@gard.fr

Comme tout Département, le CD30 est doté de compétences et moyens pour «préserver la qualité des sites, des paysages et des milieux naturels» :

▣ Faculté de préemption permettant de parvenir à une maîtrise foncière sur des périmètres préalablement définis sur des critères objectifs : caractère naturel, vulnérabilité du milieu et qualité liée à la présence d'espèces remarquables.

🏠 Capacité financière importante et pérenne liée au bénéfice de la Part départementale de la Taxe d'Aménagement prélevée sur les constructions

Le produit de cette taxe est notamment mobilisé pour l'acquisition d'espaces naturels afin d'en assurer la gestion et le soutien aux projets d'intérêt départemental des communes ou de leurs établissements publics

Son territoire d'action englobe l'espace naturel sensible du massif et des gorges de la Cèze. Cet espace bénéficie du régime forestier. Il dispose ainsi d'un plan d'aménagement forestier en vigueur jusqu'en 2034 qui définit les interventions sur l'écosystème forestier de gestion, d'exploitation et d'accompagnement des activités. Ainsi, les actions qui seront portées par la collectivité sont extraites des différentes actions portées au Plan de gestion de l'ENS et sont compatibles avec le plan d'aménagement forestier, ce qui témoigne de la convergence d'activité dans la gestion conservatoire de la biodiversité et des paysages. Le Département réalise des travaux de débroussaillage et des aménagements cynégétiques sur l'Espace Naturel Sensible de Méjannes Le Clap.



Le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Occitanie



Contact:
Emeline Oules,
chargée de projet territoire garrigues
gardoises
emeline.oules@cen-occitanie.org

Le CEN Occitanie est une association loi 1901 à but non lucratif agréée au titre de la protection de l'environnement. Créé en 2020, il est né de la fusion des CEN Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon et Lozère.

Il a pour objet la réservation du patrimoine naturel qui présente un intérêt ou un potentiel écologique, biologique ou géologique de la région Occitanie. Son intervention s'articule autour de 5 axes :

- 🔍 Acquisition de connaissances sur la biodiversité par la réalisation d'inventaires et d'expertises
- 🏠 Protection par la maîtrise foncière ou d'usage des sites naturels remarquables
- 🌱 Mise en oeuvre de plans de gestion définissant les opérations de gestion écologique des milieux naturels
- 🌿 Valorisation du patrimoine naturel
- 🤝 Accompagnement des politiques publiques en faveur de la biodiversité.

Le CENO est membre de la Fédération des CENO qui rassemble 21 CEN et de Réserves Naturelles de France, véritables réseaux d'échange de pratiques entre professionnels de la gestion des espaces naturels. Le CENO intervient sur plus de 30 000 ha en tant que gestionnaire ou propriétaire (665 ha). Il est doté d'une équipe technique de gestion, de matériel et de bâtiments agricoles. Il est le 1^{er} conservatoire de France à avoir eu son propre troupeau (60 bovins) et à pratiquer en régie la traction animale. Il conventionne avec plus de 300 agriculteurs pour la gestion de ses sites.

Dans le cadre du LIFE *Terra Musiva*, il apporte son expertise sur les pratiques éco-pastorales et participe aux suivis floristiques. Il porte par ailleurs les actions relatives aux milieux humides sur le site de l'Étang et mares de la Capelle : la création et restauration de mares ainsi que la création d'un crapauduc.



Le Centre ornithologique du Gard (COGard)



Contact:
Daniel Bizet,
Directeur
dbizet@cogard.org

L'association COGard a pour objet l'étude et la protection de la faune et de la flore du Gard. Ses compétences initialement ornithologiques ont progressivement évolué pour couvrir d'autres groupes taxonomiques de faune (reptiles, amphibiens, insectes, chiroptères) mais aussi flore et habitats.

Le COGard mène 3 missions :

🔍 Étudier : réalisation d'enquêtes locales, régionales ou nationales ainsi que d'études dans le cadre des Plans Nationaux d'Actions, de Natura 2000, de suivis scientifiques ou encore d'études réglementaires ou d'impact

👤 Protéger : coordination au niveau régional du PNA Outarde canepetière et au niveau départemental des PNA Aigle de Bonelli et chiroptères ; organisation de chantiers de fabrication et pose de nichoirs ; entretien d'une friche à Outardes et un marais à Cistude d'Europe ; réalisation des diagnostics sur les lignes ERDF pour la mortalité des oiseaux ; participation à des assemblées de concertation avec les administrations et les élus, etc.

📢 Informer et sensibiliser : diffusion et partage de connaissances auprès des jeunes et des adultes à travers des sorties, animations, conférences, publications, etc.

Le COGard est fondateur et membre d'Oc'Nat, union des associations de protection de la nature d'Occitanie (25 structures) et fait partie de Meridionalis, union des associations naturalistes du Languedoc-Roussillon regroupant les 5 associations départementales : Groupe Ornithologique du Roussillon, Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude, LPO de l'Hérault, Association Lozérienne pour l'Étude et la Protection de l'Environnement et le COGard.

Dans le cadre du LIFE *Terra Musiva*, le COGard mène les suivis ornithologiques afin d'évaluer l'impact du projet sur les passereaux d'intérêt communautaire et sur l'Outarde canepetière. Il apporte son expertise naturaliste lors des travaux, des actions de mobilisation citoyenne ou d'accompagnement des agriculteurs et des communes.



Le Centre Permanent d'Initiatives à l'Environnement du Gard



Contact:
Sophie Drocourt,
coordinatrice de projets en réseau
sophie.drocourt@cpiegard.fr

Le CPIE du Gard a pour objet de promouvoir et développer l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) dans le Gard à travers la mise en réseau des acteurs et la coopération territoriale.

Une équipe de 11 salariés oeuvre ainsi pour :

- Animer un réseau de 60 acteurs oeuvrant dans le champ de l'EEDD dans le Gard.
- Coordonner la mise en place et l'animation d'actions collectives de sensibilisation auprès de différents publics
- Mettre à disposition des ressources pédagogiques existantes.
- Représenter les structures d'EEDD membres et participer aux dynamiques de concertation entre organismes publics, collectivités territoriales et acteurs privés en matière d'EEDD à l'échelle départementale et régionale.
- Proposer des actions de formation et d'accompagnement à la professionnalisation des acteurs éducatifs.
- Accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches en faveur de la transition écologique des territoires.

Le CPIE du Gard, à travers ses membres, anime sur le territoire des actions pédagogiques dédiées aux enjeux en présence et à destination des scolaires et du grand public en proposant des dispositifs pédagogiques. De nombreuses thématiques sont ainsi traitées comme le Risque Inondation avec « Gard à l'EAU », la ressource en eau avec « Et au milieu coulent les Gardons », la sensibilisation aux espaces naturels sensibles, au patrimoine forestier et au risque incendie.

Le CPIE du Gard participe à la conception et l'espace muséographique mobile et pilote la création et l'animation d'Aires Terrestres Educatives.



Les Écologistes de l'Euzière



Contact:
Marion Bottolier Curtet,
coordinatrice du pôle expertise
marion.bottolier-curtet@euziere.org

L'Association des Ecologistes de l'Euzière (EE) profite de plus de 40 ans d'expérience en matière d'éducation à l'environnement et de conseil pour la connaissance et la gestion des milieux naturels méditerranéens. Elle compte aujourd'hui 450 bénévoles et une équipe pluridisciplinaire de 19 salariés (ingénieurs en écologie et pédagogues).

Les activités sont diversifiées : études naturalistes, éducation à l'environnement, interprétation du patrimoine, édition, formation.

Au sein du secteur études, les EE interviennent pour des expertises de terrain : cartographie des habitats, évaluation de la richesse faunistique, floristique de milieux naturels, du fonctionnement de ces milieux, analyse des risques de perturbations ou des conséquences d'aménagements, recommandations et mesures compensatoires à l'impact de travaux, propositions et mise en œuvre de méthodes de plans de gestion.

Les EE sont spécialisés sur la biodiversité et les paysages méditerranéens et la majorité des actions entreprises ont lieu dans le Gard, notamment sur le territoire du LIFE *Terra Musiva*, ou l'Hérault :

☞ Projet Garrigues (2005 à 2013) d'information, diffusion et collecte de connaissances sur la thématique garrigues.

📊 Projets d'inventaires et de diagnostics.

👣 Accompagnement de structures locales sur la sensibilisation aux questions d'écologie et de biodiversité.

Les Écologistes de l'Euzière sont en charge dans le cadre du projet LIFE *Terra Musiva* de plusieurs études préparatoires ; ils assurent les suivis floristiques et mènent les suivis relatifs à l'entomofaune.



La Chambre d'agriculture du Gard



Contact:
Gaëlle Boismery,
responsable du pôle Territoires
gaelle.boismery@gard.chambagri.fr

La Chambre d'Agriculture du Gard (CA30) est un établissement au statut original d'organisation « consulaire ». Elle a un statut d'établissement public mais est pilotée par 34 élus professionnels représentant les principaux acteurs du secteur agricole, rural et forestier.

À ce titre, elle a une spécificité définie par la loi, bénéficiant de l'autonomie administrative tout en étant soumise à la tutelle des pouvoirs publics.

La CA30 a donc pour vocation de conseiller et former les agriculteurs en offrant un large panel de services aussi bien pour répondre à des missions de service public que pour des prestations. En tant qu'organisme de médiation et de proposition, elle favorise la concertation entre les acteurs et apporte aux collectivités locales des solutions adaptées aux enjeux du territoire. La CA30 est à l'origine notamment des premières opérations agri-environnementales de protection des Outardes canepetières, des inventaires des éleveurs pour la mise en place d'aires de nourrissage des Vautours percnoptères ou encore d'opérations de reconquête pastorale.

Basée à Nîmes, la CA30 compte 4 antennes sur le département (Alès, Bagnols sur Cèze, Villevieille, Le Vigan) et 7 pôles principaux : Viticulture, Productions végétales, Installation, Conseil entreprise, Eau, Territoires et Élevage.

La Chambre d'Agriculture du Gard est associée à l'action d'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques favorables à la biodiversité ; elle anime notamment l'Observatoire Agricole de la Biodiversité. Elle participe également au volet pastoral : accompagnement des éleveurs pour la gestion des milieux ouverts ou pour l'adaptation des pratiques de lutte contre le parasitisme.



La Fédération Départementale des CIVAM du Gard



Contact:
Cathy Guiraudet-Baumel,
chargée de projets Agroécologie,
Agriculture et Biodiversité
fd@civamgard.fr

Les CIVAM sont des associations œuvrant dans le champ du développement agricole et rural, laboratoires d'expérimentation et de dialogue entre agriculture et société. Le mouvement CIVAM s'est construit dans les années 50 autour des valeurs de l'éducation populaire, d'autonomie et d'égalité des chances pour tous.

L'approche de la FD CIVAM 30 vise à favoriser le partage d'expériences et les coopérations, développer des partenariats, accompagner des actions collectives et des projets de territoire et communiquer sur le monde rural.

La FD CIVAM 30, qui compte plus de 500 adhérents, accompagne depuis plus de 50 ans des dynamiques collectives en faveur d'une agriculture et d'une alimentation durables et les initiatives pour redynamiser les territoires ruraux. Elle coordonne ainsi l'animation et les projets de ses groupes CIVAM adhérents composés d'agriculteurs, de ruraux et de citoyens.

Par ailleurs, elle construit et met en œuvre des projets transversaux départementaux dans les domaines suivants : développement des pratiques agro écologiques, agroforesterie, développement de l'agriculture biologique, accompagnement à la création d'activités des porteurs de projets agri-ruraux, agritourisme, développement des circuits courts et accessibilité à une alimentation saine et locale, accueil éducatif et social à la ferme, éducation à une alimentation et une agriculture durables, accompagnement à la création de jardins collectifs, compostage à la ferme, etc.

Les publics concernés sont les agriculteurs et porteurs de projet agri-ruraux ; les citoyens et consommateurs ; le jeune public, éducateurs et enseignants ; les collectivités.

Dans le cadre du projet LIFE Terra Musiva, elle pilote les actions d'accompagnement des agriculteurs en faveur de la biodiversité : lancement d'un appel à candidatures dédié aux changements de pratiques, animation de sessions d'échanges et de formations, etc.



La commune de la Capelle et Masmolène



La Capelle et Masmolène est une commune de 453 habitants au sein de la communauté de communes du Pays d'Uzès. Plus grande commune de la Communauté de Communes (2 500 ha), elle présente de nombreux atouts naturels, notamment l'Étang de La Capelle.

La mairie de La Capelle et Masmolène gère en régie la pêche municipale qui se situe dans le site Natura 2000. À ce titre, elle entretient les abords et s'occupe de la gestion piscicole. Elle dispose de moyens humains (agents, un régisseur de la pêche) ou matériel (tracteur, débroussailleuse) lui permettant d'intervenir sur le site.

La commune de La Capelle-et-Masmolène organise des chantiers participatifs de lutte contre l'Écrevisse de Louisiane, accueille l'une des fêtes LIFE et participe à la conception d'une boîte à outils visant à améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques et projets communaux.

Contact :

Xavier Gayte, Maire
lapelleetmasmolene@laposte.net



↑ L'étang de La Capelle ■ SMGG / Sandrine Keller

Un projet soutenu par les acteurs locaux

Des partenaires institutionnels apporteront leur expertise technique et scientifique: les services de l'Etat, l'Agence de l'Eau, l'Office Français de la Biodiversité, les syndicats de bassin EPTB Gardons et ABCèze, l'ONF, les collectivités, etc.

« Le projet LIFE *Terra Musiva* facilitera l'appropriation par les habitants des enjeux de biodiversité, leur adhésion, leur implication. L'évènement festif et les sciences participatives contribueront à la dynamique villageoise en fédérant la population autour de son patrimoine naturel présenté comme une chance plutôt qu'une contrainte. »

Catherine Ferrière ■ Maire de Bouquet

« La dégradation avérée de nombreux habitats de garrigues méditerranéennes ainsi que les menaces qui pèsent sur ces habitats nécessitent des actions efficaces pour restaurer les populations de Chiroptères, qui sont actuellement en régression. Le GCLR considère que le projet LIFE *Terra Musiva* apporte des solutions efficaces et pertinentes à ces enjeux. »

Charlotte Roemer ■ Présidente du Groupe Chiroptères Languedoc-Roussillon

« Dans le cadre de ce projet, le suivi des espèces d'insectes comme ressource alimentaire constitue un réel apport en termes de connaissances sur les menaces pesant sur les animaux insectivores. »

Stéphane Jaulin ■ Responsable d'antenne à l'OPIE

« Les actions d'ouverture des milieux concourent aux objectifs de bonne gestion environnementale des habitats de garrigue, en particulier dans la lutte contre les incendies. [...] LIFE *Terra Musiva* répond à la nécessité de conduire une gestion mieux intégrée de ces milieux et d'apporter les protections nécessaires à leur préservation. »

Jean de Marin ■ Chef de service forêt à l'ONF

« Les objectifs visés [...] renforcent notamment les actions de l'EPTB pour protéger des ripisylves et forêts alluviales du Gardon et de ses affluents. Ces milieux riches et fragiles sont essentiels à la réduction du risque inondation et à la préservation des cœurs de biodiversité et corridors écologiques. »

Max Roustan ■ Président de l'EPTB Gardons

Financier principal



Co-financeurs



Contacts

Coordinatrice du projet :
Mélissa Hoffmann Bernard
04 48 27 01 04

Chargée de communication :
Lydie Defos du Rau
04 48 27 01 06

Plus d'informations :

www.life-terra-musiva.org

www.facebook.com/lifeterramusiva

